

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE

HAUTE-GARONNE INGENIERIE - ATD

ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL  
54 Boulevard de l'Embouchure 31200 Toulouse



**DELIBERATION**  
**Conseil d'Administration du 5 avril 2024**

**Séance du : 5/04/2024**

**Date de convocation : 28/03/2024**

**Membres en exercice : 31**

**Quorum : Non requis - 2<sup>ème</sup> convocation du Conseil d'Administration ajourné le 28/03/2024 faute de quorum**

**Présents ou représentés : 9**

**Absents ou excusés : 22**

**Seuil de la majorité absolue : 5**

<b>Pour : 9</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
-----------------	-------------------	-----------------------

**Délibération 24.04.692 rec**

**Objet : Adhésion association OPQU**

Le 5 avril 2024 à 10 h 00 s'est réuni à la Maison des Territoires de la Haute-Garonne, le Conseil d'administration de Haute-Garonne Ingénierie-ATD, sous la présidence de Madame Maryse VEZAT-BARONIA, Vice- Présidente de Haute-Garonne Ingénierie-ATD.

L'assemblée était composée comme suit :

**PRESENTS/REPRESENTES : (9 membres)**

Madame Julie ALBOUY (pouvoir à Monsieur Loïc GOJARD), Messieurs Jean-Marc BERGIA, André DURAND, Loïc GOJARD, Patrice LAGORCE, Patrick LEFEBVRE, Bernard PRINCE, Mesdames Maryse VEZAT-BARONIA et Véronique VOLTO.

**EXCUSES : (22 membres)**

Messieurs Jérôme BOUTELOUP, Daniel CALAS, Mesdames Catherine CAMBEFORT, Martine CROQUETTE, Messieurs Victor DENOUVION, Serge DEUILHE, Madame Sandrine FLOUREUSSES, Messieurs Laurent FOREST, Olivier GUERRA, Madame Isabelle HARDY, Messieurs Jérôme LAFFON, Didier LAFFONT, Mesdames Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Lauriane MASELLA, Messieurs Jacques OBERTI, Philippe PETIT, Mesdames Emilienne POUMIROL, Françoise SIMEON, Florence SIORAT, Annie VIEU et Messieurs Sébastien VINCINI et Lionel WELTER.

Dans le cadre de ses missions, Haute-Garonne Ingénierie-ATD est amenée à adhérer à différentes associations afin de participer à leurs travaux et aux échanges avec des réseaux d'acteurs spécialisés en lien avec les activités de l'Agence, de bénéficier, le cas échéant, de l'accès à des actions de formation, colloques, rencontres ou séminaires professionnels.

Suite aux propositions présentées lors de la session du 27 février 2024, il convient de statuer sur une nouvelle adhésion concernant l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU).

Cet organisme associatif (loi 1901) existe depuis 1998 et propose notamment des rencontres thématiques, des référentiels métiers, l'accès à un réseau de professionnels, des cursus certificateurs nécessaires à l'obtention de la qualification d'urbaniste. Cette qualification constitue une plus-value importante pour l'exercice des missions de l'Agence auprès de ses adhérents, ainsi qu'une reconnaissance de la valeur professionnelle des personnels concernés. En 2023, quatre agents de HGI-ATD ont obtenu cet examen. Celui-ci est valable pour une durée de 5 ans et nécessite d'adhérer à l'association pour assurer sa pérennité.

Compte tenu de l'intérêt des services proposés par cet office professionnel, il est proposé d'y adhérer. Le coût de l'adhésion annuelle à l'OPQU s'élèverait à 600 euros (150 x 4).

Les crédits nécessaires à ces engagements sont prévus au budget de l'exercice 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration présents et représentés, décident à l'unanimité :

- D'approuver la souscription de l'adhésion auprès de l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes (OPQU) ;
- D'autoriser le Président à signer les différents documents correspondants ;
- D'autoriser le Président à engager les démarches nécessaires à l'exécution de la délibération.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, conformément à l'article L. 3241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Le Président de Haute-Garonne Ingénierie-ATD**

**Sébastien VINCINI**